

Mauvais dossier pour un Master 2 contentieux?

Par **permito**, le **25/08/2013** à **02:27**

Bonjour,

je compte faire un M2 contentieux pour ensuite faire le crfpa.

Mais vu mon dossier mauvais avec pour la licence chaque année validé a presque 10 pile et mon premier M1 abandonnée en cours d'année, je me demandais quelle sont les facs proposant des M2 contentieux qui ne font pas de sélection a des notes très élevé et qui pourraient accepter mon dossier.

Je suis intéressé par le M2 contentieux des droits fondamentaux proposé a Caen et j'ai eu un 14 a cette matière en L3 parce que il est contentieux et enseigne en meme temps les droits fondamentaux.

Bref, cela dit a part mes notes de licence, je tiens a dire que je vais tout faire pour exploser mon M1 contentieux, je suis surmotivé et compte avoir au moins 12 de moyenne c'est le minimum mais je ferais tout pour avoir 13 ou même 14. Et en tenant compte de cette éventuelle moyenne , les sélectionneurs regarderont les notes de licence ou seulement celui de master?

Par **bulle**, le **25/08/2013** à **07:45**

Bonjour,

L'abandon de votre M1 ne jouera pas en votre faveur, il faudra l'expliquer dans votre lettre de motivation pour le M2 et peut être même en entretien, s'il y a une sélection en entretien.

Cependant, si vous réussissez à avoir de bonnes notes dans votre nouveau M1 cela devrait passer pour le M2.

Avez vous déjà fait des stages ou un mémoire dans ce domaine? Cela peut aussi booster votre candidature.

Par **permito**, le **27/08/2013** à **01:16**

Bonjour,

quand j'y pense le dossier du M2 il faut l'envoyer vers février, non?

les responsables verront que mon 1er semestre de M1?

Frenchement je pense que mon dossier ne peut etre compensé que par 2 bon M1 meme si celui ci je l'ai avec mention et 13 ou 14 de moyenne

J'ai pas de stages mais je peux en faire cette année et sinon j'ai voyagé dans beaucoup de pays et a eu une experience scolaire aux usa et cela correspond a mon projet professionnel car j'envisage eventuellement d'immigré si j'ai pas d'emploi a l'issu de mes études.

Par **bulle**, le **27/08/2013** à **07:21**

Bonjour,

En règle générale, il faut envoyer les dossiers de candidatures en avril ou mai. Mais chaque master fixe une date donc il faut être vigilant. Certes dans votre dossier, vous ne pourrez mettre que vos notes du 1er semestre de M1 mais nombreux sont les M2 qui demandent à ce qu'on leur envoie les notes du 2ème semestre quand elles seront communiquées afin de prendre leur décision.

L'expérience aux USA n'ayant pas vraiment de rapport avec un Master 2 contentieux, je ne pense pas que ça jouera en votre faveur pour ce type de M2.